

BE-A0542_722783_803345_FRE

Inventaire des archives du notaire Joseph
Hollertt officiant à Corroy-le-Grand et à Nil-
Saint-Vincent-Saint-Martin (1802-1851)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	4
Recommandations pour l'utilisation.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Biographie.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Hollertt Joseph.....	9
1 - 24 Répertoires des actes notariés. 5 thermidor an X (24 juillet 1802)-25 juin 1829.....	9
25 - 107 Minutes des actes. 1er frimaire an XI (22 novembre 1802)-20 octobre 1851.....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Hollertt Joseph

Période:
1802 - 1851

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0542.824

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 107.00
- Etendue inventoriée: 3.30 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:
Hollertt, Joseph, 1802-1851

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Ce fonds est librement consultable. Pour la reproduction, les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

De mauvaises conditions de conservation ont altéré certaines minutes devenues quasiment illisibles. Il convient de manipuler ces documents avec toute la prudence qui s'impose.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Il est recommandé d'utiliser les répertoires afin de connaître avec précision la date et surtout le numéro de l'acte notarié recherché. Il est en effet fréquent que certains actes dressés à des dates distinctes mais relatifs au même bien soient regroupés physiquement (cahier des charges, etc.). Les répertoires livrent le numéro des actes, la date des actes mais aussi un bref résumé de l'acte et la date de l'enregistrement de l'acte.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Hollertt Joseph.

BIOGRAPHIE

La résidence notariale de Corroy-le-Grand fut créée le 15 ventôse an IX (6 mars 1801) ¹et confiée à Pierre Joseph Van Bevere qui y instrumenta du 8 vendémiaire an X (30 septembre 1801) au 16 messidor an X (5 juillet 1802) ². Il sera remplacé par Joseph Hollertt ³qui instrumenta à Corroy-le-Grand du 5 thermidor an X (24 juillet 1802) au 26 nivôse an XIII (16 janvier 1805). Sa résidence sera alors transférée à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin où il instrumenta du 1er pluviôse an XIII (21 janvier 1805) au 25 juin 1829. Démissionnaire, il fut remplacé par son beau-fils, Gislain Alexandre François Joseph. Au décès de celui-ci en 1833, il reprit l'étude de Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin du 5 août 1833 au 20 octobre 1851. Il sera alors remplacé par son petit-fils, Gislain Alexandre Ferdinand Louis ⁴.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ⁵. Quant à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI contenant l'organisation du notariat, tel que remplacé par l'article 37 de la loi du 4 mai 1999, il constitue le

1 Archives de l'État à Bruxelles, Préfecture de la Dyle, n°980.

2 AEBxl, Préfecture de la Dyle, n°975.

3 Joseph Hollertt est né le 21 avril 1775 à Vireux-Molhain et est décédé à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin le 26 mai 1861.

4 Dossier n°1551. Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice. Secrétariat général, n°875.

5 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : " *Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume* ".

ACQUISITION

Les archives du notaire Hollertt Joseph furent conservées par ses successeurs en droit et furent versées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve en 2020 par Luc de Burlet, notaire à Nil-Saint-Vincent.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Selon les textes normatifs, les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés. Malheureusement, de mauvaises conditions de conservation ont altéré certaines minutes devenues quasiment illisibles, d'autres ont dû être détruites. Ces documents sont clairement identifiés dans l'inventaire. Les répertoires des actes postérieurs à 1829 n'ont pas été retrouvés par le notaire déposant. Leur absence peut être palliée par la consultation des doubles des répertoires notariés. Voir la rubrique " Existence et lieu de conservation de copies ".

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives, les répertoires et les minutes sont classés chronologiquement. Les répertoires ouvrent l'inventaire, suivent les minutes.

Description des séries et des éléments

ARCHIVES DU NOTAIRE HOLLERTT JOSEPH

1 - 24 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 5 THERMIDOR AN X (24 JUILLET 1802)-25 JUIN 1829.

- | | | |
|----|--|-----------|
| 1 | 5 thermidor an X (24 juillet 1802)-5ème complémentaire an X (22 septembre 1802). | 1 chemise |
| 2 | 2 vendémiaire an XI (24 septembre 1802)-30 fructidor an XI (17 septembre 1803). | 1 chemise |
| 3 | 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803)-3ème complémentaire an XII (20 septembre 1804). | 1 chemise |
| 4 | 6 vendémiaire an XIII (28 septembre 1804)-30 fructidor an XIII (17 septembre 1805). | 1 chemise |
| 5 | 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805)-10 nivôse an XIV (30 décembre 1805). | 1 chemise |
| 6 | 2 janvier 1806-26 décembre 1806. | 1 chemise |
| 7 | 5 janvier 1807-28 décembre 1808. | 1 chemise |
| 8 | 11 janvier 1809-16 décembre 1809. | 1 chemise |
| 9 | 8 janvier 1810-31 décembre 1810. | 1 chemise |
| 10 | 1er janvier 1811-31 décembre 1811. | 1 chemise |
| 11 | 13 janvier 1812-29 décembre 1813. | 1 chemise |
| 12 | 10 janvier 1814-4 janvier 1815. | 1 chemise |

13	4 janvier 1815-28 décembre 1815.	1 chemise
14	1er janvier 1816-30 décembre 1816.	1 chemise
15	4 janvier 1817-30 décembre 1817.	1 chemise
16	4 janvier 1818-22 décembre 1819.	1 chemise
17	3 janvier 1820-26 décembre 1821.	1 chemise
18	1er janvier 1822-27 décembre 1822.	1 chemise
19	6 janvier 1823-16 décembre 1823.	1 chemise
20	11 janvier 1824-19 décembre 1825.	1 chemise
21	24 janvier 1826-24 décembre 1826.	1 chemise
22	2 janvier 1827-15 décembre 1827.	1 chemise
23	6 janvier 1828-27 décembre 1828.	1 chemise
24	4 janvier 1829-25 juin 1829.	1 chemise
25	<i>25 - 107 MINUTES DES ACTES. 1ER FRIMAIRE AN XI (22 NOVEMBRE 1802)-20 OCTOBRE 1851.</i> 1er frimaire an XI (22 novembre 1802)-30 fructidor an XI (17 septembre 1803).	1 liasse
26	4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803)- 3ème complémentaire an XII (20 septembre 1804).	1 liasse

27	6 vendémiaire an XIII (28 septembre 1804)-30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).	1 liasse
28	4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805)-10 nivôse an XIV (30 décembre 1805).	1 chemise
29	2 janvier 1806-26 décembre 1806.	1 liasse
30	5 janvier 1807-15 décembre 1807.	1 chemise
31	8 février 1808-28 décembre 1808.	1 chemise
32	11 janvier 1809-16 décembre 1809.	1 liasse
33	8 janvier 1810-31 décembre 1810.	1 liasse
34	1er janvier 1811-21 juin 1811.	1 chemise
35	8 juillet 1811-31 décembre 1811.	1 chemise
36	13 janvier 1812-29 juin 1812.	1 chemise
37	1er juillet 1812-26 décembre 1812.	1 liasse
38	8 janvier 1813-29 décembre 1813.	1 chemise
39	10 janvier 1814-21 juin 1814.	1 chemise
40	3 juillet 1814-30 décembre 1814.	1 liasse
41	5 janvier 1815-29 juin 1815.	1 liasse
42	3 juillet 1815-28 décembre 1815.	1 liasse

43	1er janvier 1816-24 mars 1815.	1 chemise
44	4 avril 1816-27 juin 1816.	1 liasse
45	2 juillet 1816-15 septembre 1816.	1 chemise
46	5 octobre 1816-30 décembre 1816.	1 liasse
47	4 janvier 1817-31 mars 1817.	1 liasse
48	1er avril 1817-30 juin 1817.	1 liasse
49	1er juillet 1817-28 septembre 1817.	1 chemise
50	7 octobre 1817-30 décembre 1817.	1 chemise
51	6 janvier 1818-29 mars 1818.	1 chemise
52	2 avril 1818-30 juin 1818.	1 liasse
53	1er juillet 1818-31 décembre 1818.	1 liasse
54	6 janvier 1819 - 22 juin 1819.	1 liasse
55	1er juillet 1819-22 décembre 1819.	1 liasse
56	3 janvier 1820-30 juin 1820.	1 liasse
57	18 juillet 1820-26 décembre 1820.	1 chemise
58	2 janvier 1821-26 décembre 1821.	1 liasse

59	1er janvier 1822-29 juin 1822.	1 chemise
60	7 juillet 1822-27 décembre 1822.	1 chemise
61	6 janvier 1823-26 juin 1823.	1 chemise
62	3 juillet 1823-16 décembre 1823.	1 chemise
63	11 janvier 1824-27 décembre 1824.	1 liasse
64	8 janvier 1825-19 décembre 1825.	1 liasse
65	24 janvier 1826-24 décembre 1826.	1 liasse
66	2 janvier 1827-15 décembre 1827.	1 liasse
67	6 janvier 1828-27 décembre 1828.	1 liasse
68	4 janvier 1829-25 juin 1829.	1 chemise
69	5 août 1833-28 décembre 1833.	1 liasse
70	4 janvier 1834-31 mars 1834.	1 liasse
71	1er avril 1834-23 juin 1834.	1 chemise
72	1er juillet 1834-17 septembre 1834.	1 chemise
73	7 octobre 1834-31 décembre 1834.	1 chemise
74	4 janvier 1835-28 décembre 1835.	1 liasse
75	1er janvier 1836-25 juin 1836.	

		1 liasse
76	9 juillet 1836-20 décembre 1836.	1 chemise
77	1er janvier 1837-29 juin 1837.	1 chemise
78	6 juillet 1837-19 décembre 1837.	1 liasse
79	2 janvier 1838-27 décembre 1838.	1 liasse
80	3 janvier 1839-25 juin 1839.	1 chemise
81	2 juillet 1839-21 décembre 1839.	1 liasse
82	2 janvier 1840-29 juin 1840.	1 liasse
83	6 juillet 1840-31 décembre 1840.	1 chemise
84	1er janvier 1841-28 juin 1841.	1 liasse
85	4 juillet 1841-28 décembre 1841.	1 chemise
86	8 janvier 1842-27 juin 1842.	1 liasse
87	7 juillet 1842-28 décembre 1842.	1 chemise
88	8 janvier 1843-27 juin 1843.	1 chemise
89	11 juillet 1843-31 décembre 1843.	1 liasse
90	8 janvier 1844-29 juin 1844.	1 liasse
91	2 juillet 1844-29 décembre 1844.	1 chemise

92	30 janvier 1845-20 juin 1845.	1 chemise
93	8 juillet 1845-30 décembre 1845.	1 liasse
94	1er janvier 1846-26 juin 1846.	1 liasse
95	3 juillet 1846-28 décembre 1846.	1 liasse
96	2 janvier 1847-30 juin 1847.	1 liasse
97	3 juillet 1847-30 décembre 1847.	1 chemise
98	10 janvier 1848-26 juin 1848.	1 liasse
99	1er juillet 1848-27 décembre 1848.	1 liasse
100	4 janvier 1849-27 juin 1849.	1 liasse
101	8 juillet 1849-20 décembre 1849.	1 chemise
102	16 janvier 1850-26 mars 1850.	1 chemise
103	2 avril 1850-29 juin 1850.	1 chemise
104	1er juillet 1850-29 septembre 1850.	1 chemise
105	1er octobre 1850-26 décembre 1850.	1 chemise
106	3 janvier 1851-30 juin 1851.	1 chemise
107	2 juillet 1851-20 octobre 1851.	1 chemise